



2^e

arrondissement numéro 43/janvier 2009

Mairie 8, rue de la Banque 75002 Paris Tél. 01 53 29 75 02 Fax 01 53 29 75 01 Courriel mairie02@paris.fr Internet www.mairie2.paris.fr

Sommaire

Dossier page 7



> **Quand les citoyens s'impliquent...**

L'actualité près de chez vous
pages 2 à 4

> **Un marché équitable et durable**

> **Bientôt, 18 logements sociaux au 24, rue de la Banque**

> **Les restaurants scolaires toujours plus bios**

Portrait page 5



> **Patrick Tite**

Directeur de Notre'Asso,
structure d'accompagnement
des jeunes vers l'autonomie

Zoom page 6

> **Bienvenue à la régie de quartier**

En pleine forme !



Notre arrondissement se porte bien. Il est même en pleine forme. C'est celui qui, à Paris, gagne le plus d'habitants : + 8,7 % depuis le dernier recensement officiel de population en 1999.

Cette performance n'est pas entièrement due au hasard. L'amélioration de l'environnement, l'élargissement des trottoirs, l'aide

au maintien des commerces de proximité, la baisse de la densité automobile, la qualité de la restauration scolaire, les efforts dans l'entretien des écoles, l'accroissement du nombre de places en crèches et de logements sociaux (même s'il faut encore mieux faire) contribuent à cette attractivité.

Mieux vivre ensemble dans le 2^e est l'axe essentiel de la politique menée par la municipalité depuis 2001. Les Conseils de quartier, les rencontres en mairie, les animations et événements culturels sont autant d'occasions de nouer le dialogue, d'écouter, d'enrichir l'action municipale grâce aux suggestions de tous.

C'est aussi une façon de permettre à chacun de se sentir chez soi. Être écouté et respecté, quelles que soient ses convictions et son origine, est une condition essentielle à la démocratie locale. Chacun doit savoir qu'il compte, qu'il peut être entendu. Bien sûr, je n'ignore pas que des problèmes existent et que beaucoup doivent affronter des situations difficiles. Mais je suis convaincu que c'est ensemble, dans le cadre de l'intérêt général, que l'on peut trouver des solutions.

Ce gain de population apporte aussi la preuve que l'exode vers la banlieue, peut être freiné : vivre dans le centre de Paris doit demeurer possible pour tous. C'est une nécessité tant sociale qu'écologique.

C'est donc avec un enthousiasme renouvelé que l'équipe municipale du 2^e va poursuivre, en 2009, son travail d'amélioration des conditions de vie. Pour ne pas devenir un centre urbain anonyme, comme il en existe tant d'autres.

Une pleine forme, c'est aussi ce que je vous souhaite pour cette nouvelle année.

Bien sincèrement,
Jacques BOUTAULT, maire du 2^e arrondissement.

Sur votre agenda

► Jeudi 15 janvier

Vœux aux habitants

En mairie, à 19 h

► Vendredi 16 janvier

L'autre Écran

Courts métrages

Salle Jean-Dame, à 20 h

► Vendredi 16 janvier

Les ateliers du remue.net autour de la collection « les grands soirs »

Centre Cerise, à 20 h

► Lundi 19 janvier

Conseil de quartier Vivienne-Gaillon

En mairie, à 20 h

► Mardi 20 janvier

Les écritures du moi

En mairie, à 19 h

► Jeudi 22 janvier

Conseil d'arrondissement

En mairie, à 19 h

► Jeudi 22 janvier

L'Autre Écran

Documentaires

Salle Jean-Dame, à 20 h

► Jeudi 29 janvier

Conseil de quartier Montorgueil-Saint-Denis

Centre Cerise, à 20 h

► Vendredi 30 janvier

L'écologie économique

En mairie, à 19 h

► Vendredi 6 février

Les ateliers du remue.net

Rencontre entre le compositeur Aurélien Dumont et l'écrivain Dominique Quélen

Centre Cerise, à 20 h

► Mardi 10 février

Le maire rencontre les habitants

Café À la Ville de Paris, 170, rue Montmartre, à 18 h 30

► Jeudi 12 février

Carnaval à Montorgueil

À 14 h et 19 h

► Du 2 au 11 mars 2009

Expositions de costumes Esmold

En mairie



Un marché équitable et durable

Créé durant la mandature précédente, le marché de la place de la Bourse change de délégataire, et se met à l'heure du développement durable, du bio et du commerce équitable.

Le Conseil d'arrondissement du 2^e a voté avec satisfaction l'attribution d'un marché public pour la prise en charge du marché alimentaire de la place de la Bourse à un délégataire qui a choisi une orientation de gestion rejoignant les convictions de la majorité municipale. Outre le renforcement des bâches et le remplacement du matériel destiné aux commerçants, une place prépondérante devrait être offerte aux commerçants proposant fruits et légumes bios, ou produits issus du commerce équitable. Les commerçants fourniront aux clients des sacs biodégradables ou réutilisables. Les étals seront éclairés par une installation à basse consommation. Enfin, un effort particulier sera apporté au nettoyage. Le marché alimentaire de la Bourse vous accueille les mardis et vendredis de 14 h à 20 h.

Bientôt, 18 logements sociaux au 24, rue de la banque



Satisfaction lors du Conseil d'arrondissement de novembre : les élus du 2^e ont pu voter la création de logements sociaux dans l'immeuble du 24, rue de la Banque.

Le 1^{er} janvier 2006, un immeuble vide sis à cette adresse est investi par deux associations de défense des locataires et des mal logés et un collectif d'artistes. Cet immeuble devient symboliquement le « ministère de la Crise du logement ». Durant l'hiver 2007, lors de l'occupation des trottoirs par des familles mal logées avec des tentes et des bâches, Jacques Boutault est intervenu auprès de la Ville de Paris pour

que cet immeuble soit racheté et réhabilité pour accueillir des logements sociaux. C'est aujourd'hui chose faite : 18 logements vont être créés et l'immeuble réhabilité selon les normes environnementales (fenêtres en bois à double vitrage, eau chaude mixte solaire et chauffage urbain).

Fin décembre 2008, la ministre n'ayant pas tenu ses promesses de relogement, le trottoir de l'immeuble est réoccupé. Un geste de détresse et des conditions de vie très difficiles pour ces familles, mais aussi pour les riverains qui subissent des nuisances sonores. Jacques Boutault est intervenu auprès de la ministre du Logement pour souligner l'urgence de trouver une solution. Et de tenir ses promesses !

Les restaurants scolaires toujours plus bios

Dès le 1^{er} janvier 2009, la part du bio dans les repas servis dans les restaurants scolaires du 2^e progresse encore. Les tarifs pour les parents restent inchangés.

À l'occasion de la réactualisation du marché, la municipalité a redoublé d'efforts pour accroître encore la part d'aliments issus de l'agriculture biologique dans les repas des enfants. Alors que l'on parle (enfin !) de plus en plus dans les médias des effets néfastes pour l'organisme des pesticides, de leur présence sans cesse croissante dans les fruits et légumes, il ne s'agit pas pour Jacques Boutault d'une croisade idéologique, mais bien de la volonté, affirmée dès 2001, de servir à nos enfants des aliments sains pour préserver leur santé future. Après le pain, c'est donc au tour de toutes les crudités et de tous les fruits servis dans les douze restaurants scolaires de l'arrondissement de passer au « 100 % bio ».

Avec les viandes labellisées (AOC ou « Label Rouge »), les féculents (hors



Les repas bios des écoles sont si bons que les élus (ici Jean-Paul Maurel et Jacques Boutault) y déjeunent régulièrement avec parents d'élèves et responsables de la caisse des écoles.

pommes de terre), et l'instauration d'un repas hebdomadaire végétarien, on comptera l'an prochain 60 % de plats bio servis dans les 1 650 repas quotidiens consommés par les élèves, contre 50 % en 2008. Les huit tarifs différents, calculés suivant le quotient familial, restent inchangés en 2009 : « manger sain » est un droit élémentaire pour tous, sans distinction de ressources !

Le 2^e fait son carnaval



À grand renfort de princesses, de gueux et de magiciens, les élèves des écoles Beauregard, Saint-Denis et Saint-Sauveur défilent dans le quartier Montorgueil-Saint-Denis, accompagnés par les étudiants d'EsmoD, ainsi que des échassiers « hauts » en couleurs, des cracheurs de feu et autres mandragores... Cette manifestation sera doublée d'un second cortège qui débutera à 19 h.

Organisé en partenariat avec l'école EsmoD International, la Mairie du 2^e, le Centre Cerise, mais aussi les Conseils de quartier, les commerçants, des associations et, bien sûr, des habitants du 2^e, ce Carnaval se veut avant tout un événement festif et convivial. Soyez nombreux à nous rejoindre et à participer à cette liesse populaire séculaire qui permettra de colorer la fin de l'hiver !

Champagne !

Après Paris bio (au n° 179), et un cordonnier (au n° 175 – voir Paris 2^e n° 40), un caviste spécialisé dans les champagnes et les vins bio va s'installer au n° 177 de la rue Saint-Denis, avec l'aide de la Ville de Paris. C'est le troisième commerce de proximité à s'installer en lieu et place de sex-shop dans cette partie de la rue. L'ouverture, prévue pour le 15 janvier, permettra la création de deux emplois à plein temps.

Ça tombe pile

Ne jetez pas vos piles et batteries usagées ! Un réceptacle de recyclage est mis à votre disposition dans le hall de la mairie du 2^e. Mais que cela ne vous empêche pas d'acheter plutôt des piles rechargeables !



Dans le 2^e, on imprime « vert »

Félicitations à l'imprimerie Hemmerlé. Installée depuis 1897 rue Damiette, dans le 2^e, elle vient d'obtenir la marque « Imprim'vert », garantissant, entre autres, l'utilisation de produits non nocifs pour l'environnement et un contrôle sévère des rejets. Tout leur savoir-faire sur le site www.hemmerle.fr

Rencontre avec les habitants

Jacques Boutault vient à la rencontre des habitants du 2^e arrondissement, le mardi 10 février à 18 h 30 au café À la Ville de Paris, 170, rue Montmartre.



La consommation d'alcool sur la voie publique

Le préfet de Police de Paris vient de prendre, après consultation des élus du 2^e, un arrêté interdisant la vente à emporter des boissons alcoolisées de 21 h à 7 h, et leur consommation sur le domaine public dans un périmètre délimité, dans le 2^e, par la rue Réaumur, la rue d'Aboukir, la rue Montmartre, la rue Étienne Marcel et le bd de Sébastopol.

La consommation d'alcool reste, bien entendu, autorisée dans les débits de boissons et restaurants.

Recensement

Les opérations de recensement annuel auront lieu du 15 janvier au 21 février 2009. Elles concernent, comme chaque année, 8 % de la population. Totalement confidentielles, les informations sont collectées par des agents agréés qui vous présenteront une carte officielle sur demande.

Dans les Conseils de quartiers

L'année 2009 s'annonce riche pour les Conseils de quartier renouvelés, avec l'élaboration d'une Charte de la participation parisienne qui sera présentée lors du Printemps de la démocratie locale (4 avril 2009). Poursuivant les actions précédemment engagées (opération Circul'livres, Bal de la Bourse), les Conseils du 2^e innoveront et créent de nouvelles commissions (Développement durable, Charte, etc.). Pour assurer cette démarche, les moyens des Conseils de quartier viennent d'être renforcés avec la mise en place de panneaux d'information (devant les écoles Beauregard et Louvois et, prochainement devant l'équipement Jean-Dame).

Prochains Conseils de quartier :

- Vivienne-Gaillon :
lundi 19 janvier 2009, à 20 h,
mairie du 2^e ;
- Montorgueil-Saint-Denis :
jeudi 29 janvier 2009, à 20 h 30,
Centre Cerise (46, rue Montorgueil).

Opération Circul'livres :

samedi 10 janvier 2009
(de 10 h 30 à 12 h 30, à l'angle
de la rue Bachaumont
et de la rue Montorgueil).

Les ordres du jour et les comptes rendus des Conseils sont consultables sur le blog des Conseils de quartier (blog.cdq2.fr) et le site de la Mairie (www.mairie2.paris.fr).

Venez nombreux aux vœux du maire !

Le maire et l'équipe municipale présenteront aux habitants leurs vœux pour la nouvelle année, le jeudi 15 janvier 2009, à partir de 19 h, en mairie. Cette fois encore, un collectif d'artistes animera la soirée de façon originale et surprenante.

En images



Nouveau succès pour le Bal de la bourse, auprès des grands comme des petits : 2 900 entrées ont été comptabilisées. Les bénéfices du vestiaire sont revenus à l'association « Mains libres ».



Une vitrine contenant des œuvres, des photographies et des courriers autographes de Charlotte Delbo a été inaugurée dans la bibliothèque portant son nom, en présence de Mme Collet-Riera, son ayant droit, qui a offert ces objets.



Une plaque en l'honneur de Germaine Arnault-Barjon, résistante, déportée, puis conseillère municipale de Paris, a été dévoilée par Jacques Boutault en présence d'une assistance nombreuse sur le mur de la crèche Thorel dont elle a été l'instigatrice.

Patrick Tite, directeur de Notr'Asso, prépare les jeunes en difficulté à affronter la vie.

La voie de l'indépendance

Chaque année, pour accéder doucement à l'autonomie, 32 jeunes sont épaulés par un duo composé d'un éducateur et d'un psychanalyste de Notr'Asso, une structure discrète nichée dans le 2^e. Présentation par son directeur, Patrick Tite.

Notr'Asso, c'est celle de jeunes au parcours cabossé par la vie. Pour leur permettre d'apprivoiser l'autonomie, cette association repose sur un diptyque original que résume ainsi le directeur, Patrick Tite : « *Notre particularité consiste à proposer aux jeunes de 17 à 21 ans à la fois un accompagnement éducatif et un soutien psychologique* ». Fondée en 1984, cette structure accueille, en moyenne pendant 18 à 24 mois, 32 jeunes suivis par l'Aide sociale à l'Enfance et qui ont choisi cette forme d'accompagnement. « *Beaucoup d'entre eux sont en rupture avec leur famille et ont connu des maltraitances. D'autres ont fui un pays en guerre et se retrouvent en France loin de leurs proches. L'objectif vise à les aider à se réaliser, à sortir de la spirale de l'échec* », explique Patrick Tite. Se réveiller le matin pour suivre une formation professionnelle, préparer un entretien d'embauche, lancer des démarches administratives, faire ses courses, gérer un budget, s'occuper de sa santé, nouer des amitiés : autant d'obstacles au quotidien pour ces jeunes qui ont souvent manqué de soutien dans la vie. Afin de les aider progressivement à les surmonter, l'apprentissage de l'autonomie se fait en différentes étapes.

Dans un premier temps, le jeune passe un séjour de trois mois dans un hôtel et dispose d'une aide financière proportionnelle à ses propres ressources. Deux fois par semaine, rendez-vous est pris avec l'éducateur et une fois par semaine avec le psychanalyste. « *Quant à moi, j'interviens*

pour valoriser, recadrer, et, s'il le faut, donner des avertissements », précise le directeur de sa voix douce. Si au terme de cette période, le bilan montre un souhait et une capacité à s'engager, un projet de vie est élaboré conjointement avec le jeune accueilli. Il intègre alors en toute indé-

pendance un studio (de 20 m² en moyenne) mis à disposition par l'association dans Paris. À tout moment dans la journée, il peut passer au siège de Notr'Asso pour surfer sur Internet, faire une lessive ou lire un roman dans un confortable canapé. L'occasion aussi de discuter avec d'autres jeunes, demander conseil

à un éducateur, bénéficier d'un soutien scolaire, participer à une soirée thématique consacrée au racisme, aux rapports filles-garçons, à la drogue ou déposer un souhait dans la boîte à idées... Grâce à l'aide de Notr'Asso, en 2007, 5 jeunes ont acquis un logement et 3 ont décroché un contrat à durée indéterminée. D'autres ont pris une collocation, signé un contrat en alternance ou trouvé une place dans un foyer de jeunes travailleurs.

Mais au-delà de ces statistiques, ce qui fait la fierté de Patrick Tite – lui-même ancien éducateur – c'est de « *voir ces jeunes qui étaient arrivés la capuche vissée sur la tête et le corps recroquevillé, peu à peu se découvrir le visage, regarder droit dans les yeux et se redresser, prêts à affronter la vie* ».

Contact : Notr'Asso – 39, rue Palestro
Tél. : 01 43 47 21 22 – Internet : www.notrasso.fr



Une deuxième vie pour votre sapin de Noël

Que reste-t-il une fois Noël passé et les cadeaux déballés ? Le sapin. Au lieu de l'abandonner sur la voie publique, participez à son recyclage et réduisez la quantité des ordures ménagères incinérées. Votre sapin contribuera aussi à l'enrichissement des sols des jardins parisiens. Entre le 2 janvier et le 1^{er} février, la Ville de Paris met à disposition des Parisiens des espaces de collecte des sapins dans 95 parcs et jardins. Comment doit se présenter votre sapin ? Naturel ! Sans décoration, ni neige ou givre artificiel, et sans sac, c'est à ces seules conditions que votre sapin pourra être broyé. Le matériau obtenu viendra enrichir le sol des massifs des espaces verts de la ville. L'année dernière, 15 000 sapins ont ainsi connu une deuxième vie.

Lieu de dépôt dans le 2^e :

Square Louvois :
69 bis, rue de Richelieu.

Recevez la lettre électronique de la Mairie

Une lettre électronique est régulièrement envoyée aux internautes du 2^e arrondissement. Si vous souhaitez être tenu au courant de l'actualité « chaude » de votre arrondissement, inscrivez-vous, soit par l'intermédiaire du site www.mairie2.paris.fr, ou en envoyant un courriel avec pour objet « inscription » à webmestre02@paris.fr

Bienvenue à la régie de quartier

Le 2^e disposera bientôt d'une régie de quartier, grâce à l'extension du champ d'activité de cette structure, située dans le 3^e arrondissement.

Qu'est-ce qu'une régie de quartier ?

Une régie de quartier est une structure issue de l'économie sociale et – surtout – solidaire. Sont membres de ses conseils d'administration les collectivités locales, les bailleurs sociaux, les associations locales, les entreprises ainsi que les habitants. Autant d'acteurs chargés d'intervenir collectivement dans la gestion d'un territoire. Son objectif vise à conjuguer l'insertion professionnelle des personnes du quartier en difficulté avec la redynamisation économique locale. Les régies parisiennes, soutenues financièrement par l'État et le département de Paris, offrent environ 200 emplois principalement dans les secteurs du nettoyage, du bâtiment et des espaces verts.

La première régie parisienne a vu le jour en 1998 et, actuellement, six régies labellisées sont en activité sur le territoire parisien, dont celle du 3^e, « Arts et Métiers », qui a ouvert ses portes en 2007. Et dès le début 2009, son champ d'activité s'est étendu au 2^e arrondissement.

Un outil hybride pour un ancrage local

« La principale ambition de notre régie de quartier consiste à remettre un pied à l'étrier aux personnes qui sont à la recherche d'un emploi », précise son directeur, Didier Bonnavaud. Avant d'ajouter : « Mais notre action ne se résume pas au secteur économique. Nous nous engageons aussi à résoudre tous les problèmes périphériques à l'emploi que rencontre notre public. Qu'ils soient liés à la santé, au logement ou encore aux liens sociaux ». C'est ainsi que la régie de quartier

« Arts et Métiers », qui emploie trois salariés, épaula en permanence douze personnes en parcours d'insertion (sous contrat de 24 mois embauchés à 35 heures par semaine).

Dans le 2^e arrondissement, ces professionnels opèrent sur deux immeubles qui ont fait l'objet d'une réhabilitation, rue Beauregard et rue Blondel. Au programme de leur journée de travail : l'entretien des parties communes (couloirs, hall, escaliers, changement des ampoules, etc.). Ils interviennent également à la demande pour débarrasser les caves des particuliers ou laver les vitrines des commerçants.

L'avenir s'écrit en vert

Parmi les projets de la régie de quartier « Arts et Métiers » figure le lancement d'une campagne logement « vert », afin d'inciter à davantage d'économie d'énergie et privilégier le bien-être des locataires et propriétaires d'appartements, en association avec la mission de l'amélioration de la santé et de l'habitat du pacte de Paris. Toujours dans le même ordre d'idées « vertes », un partenariat avec Emmaüs va être noué afin d'instaurer une collecte des déchets des petits appareils électriques et électroniques chez les habitants et les petits distributeurs. Conclusion de Didier Bonnavaud : « Notre activité doit aller au-delà d'un parcours qualifiant. Nous souhaitons ainsi apporter une plus-value en donnant une dimension de développement durable à nos actions. »

Contact

Régie de quartier Centre
58, rue du Vertbois, 3^e
Tél. : 01 42 77 22 20



Le grand pique-nique du 2^e arrondissement connaît un succès croissant. En juin, chaque année, les habitants peuvent investir la partie piétonne de la rue Montmartre, le temps de partager un repas.

Quand les citoyens s'impliquent...

Simple citoyens, membres de Conseils de quartiers ou d'associations, jeunes ou moins jeunes, les habitants du 2^e arrondissement prennent de plus en plus en mains la vie de leur quartier. Culturelles, sportives, sociales, les initiatives se multiplient, donnant un vrai sens à l'expression « démocratie participative ».

Le lancement, l'an dernier, de l'opération mensuelle Circul'livre, la multiplication des pique-niques de quartiers au printemps et au début de l'été, l'apparition du street badminton, la renaissance des carnivals au mois de février et lors de la Fête de la musique sans oublier l'Autre Écran et ses projections régulières salle Jean-Dame... Autant d'animations et d'initiatives nées de la volonté d'habitants, d'associations, d'acteurs de l'arrondissement, puis relayées et soutenues par la municipalité, qui ne peut que se réjouir de cette prolifération. Depuis 2001, avec la création des Conseils de quartiers, puis la mise en place de la Maison des associations, Jacques Boutault et les élus n'ont cessé d'inciter et de créer les cadres permettant à chacun de prendre part à la vie de son quartier. Cette volonté porte aujourd'hui ses fruits : le mouvement est lancé, tout porte à croire qu'il ne peut que s'étendre dans les mois et années à venir.

Des Conseils de quartiers dynamiques

Le nombre de candidatures enregistrées dernièrement, à l'occasion du renouvellement des Conseils de quartiers, a été un signe plus qu'encoura-



Le Bal de la Bourse, organisé par les Conseils de quartier, est devenu une institution annuelle qui réunit petits et grands.



Dans le 2^e arrondissement, chacun peut prendre part à la vie de son quartier."

geant. Même si les chiffres paraissent toujours faibles à ceux – en particulier au sein de la municipalité – qui voudraient voir la démocratie participative prendre un essor toujours plus important et rapide, le ratio candidatures/nombre d'habitants s'est avéré plus élevé dans le 2^e arrondissement que

dans de nombreux autres. Et, rapidement, les membres ont pris leur tâche à cœur, proposant dès les premières réunions de nouvelles commissions de travail : sur le développement durable à Montorgueil et, de façon transversale aux trois Conseils, sur la démocratie locale et sur la manière d'améliorer les outils et les conditions de son développement.

Quant aux manifestations mises en place par les Conseils de quartier lors de la précédente mandature, tels les pique-niques ou « grignotages » de quartiers et le désormais incontournable Bal de la Bourse, elles sont

Promouvoir la vie démocratique

Située à l'angle des rues Greneta et Saint-Denis, la Maison des associations a ouvert ses portes au printemps 2007 et rassemble, aujourd'hui, 64 associations. Parce qu'aux yeux du directeur, Jean Karinthy, « les associations sont le fondement de la vie collective et de la culture démocratique de la cité », deux types de services y sont proposés : l'accueil et le conseil. Cette structure de proximité met gratuitement à la disposition des associations de l'arrondissement de nombreux équipements. Sont ainsi disponibles de façon ponctuelle et sur simple réservation : une salle de réunion de 30 places, deux bureaux équipés d'un ordinateur connecté à Internet destiné aux rendez-vous pouvant accueillir 5 personnes, ainsi qu'un espace de travail proposant trois postes informatiques. Sans oublier deux imprimantes, une photocopieuse et un vidéo-

projecteur. Des boîtes aux lettres ainsi que des domiciliations postales sont également proposées. Parallèlement, cette structure municipale entend développer plusieurs manifestations, dont, au premier semestre 2009, des sessions de formation sur la gestion d'une association, le rapport avec les adhérents ou encore la découverte du numérique. Jean Karinthy a également noué un partenariat avec France Bénévolat pour acheter des passeports permettant de valider les acquis de l'expérience dans un souci de favoriser l'insertion professionnelle des bénévoles.

Contact : 23, rue Greneta – Tél. : 01 44 88 58 20 – Courriel : maison.asso.02@paris.fr – Ouverte les mardi, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 19 h 30, le jeudi de 10 h à 19 h 30 et le samedi de 10 h à 16 h.

reconduites cette année encore devant le succès rencontré auprès des habitants.

Les associations au travail

Les nombreuses associations présentes dans le 2^e ne sont pas en reste. Pour preuve, le Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA). Créé par la Loi Paris-Marseille-Lyon, le CICA est un moyen pour les associations locales de participer à la vie municipale. Une fois par trimestre, le Conseil d'arrondissement tient ainsi une réunion en présence des représentants des associations, membres du CICA, qui bénéficient d'une voix consultative. Ils peuvent également poser des questions et faire des propositions. À titre d'exemple, Jean-Paul Maurel, adjoint au maire chargé du Sport, a organisé un CICA dédié au sport à la fin de l'année 2008 : « *Mon idée était de présenter un bilan des différentes démarches mises en œuvre, notamment sur l'attente exprimée d'utiliser des espaces publics pour pratiquer des activités sportives. C'est aussi un moyen de rassemblement, de mise en réseau et de mobilisation pour recréer une dynamique et explorer de nouvelles pistes* ». Même enthousiasme du côté de Florence Ribard, conseillère d'arrondissement chargée de la vie associative (voir encadré p. 10), qui s'engage à réunir plus régulièrement les CICA, « *un excellent outil de démocratie participative pour les citoyens du 2^e* ». Un outil que viennent évidemment renforcer les offres de la Maison des associations, qui met à disposition les outils indispensables pour mener à bien les activités citoyennes et bénévoles (voir encadré p. 8).

Les jeunes en force

Du côté des jeunes aussi, les activités et les projets se développent tous azimuts au sein du Conseil de la Jeunesse. Lieu de parole, d'information, de débat et d'action, cette structure est ouverte aux jeunes citoyens de 13 à 25 ans qui vivent, étudient, travaillent ou ont une

Tournez jeunesse !

Depuis plus d'un an, les membres du Conseil de la Jeunesse s'intéressent à l'évolution du projet urbain du quartier des Halles et, plus particulièrement, à la canopée et à la réhabilitation des jardins. Ils ont ainsi participé à plusieurs réunions de concertation organisées par la Mairie de Paris. Ce quartier étant, pour eux, un espace de loisirs et de rencontres, ils y sont particulièrement attachés. Aussi, quand Pierre Delotte leur a proposé de réaliser un film documentaire sur l'état des Halles et son évolution, ils n'ont pas hésité. Le tournage a très vite débuté, avec pour principaux



Des membres du Conseil de la Jeunesse au cœur d'un documentaire sur le quartier des Halles en réaménagement.

objectifs de réaliser une « photographie » du quartier sur ce que les jeunes apprécient le plus, de découvrir les principaux changements, de livrer leur point de vue de manière originale et, enfin d'apprendre à maîtriser les techniques de réalisation d'un film. L'occasion également d'effectuer des interviews d'acteurs charismatiques du quartier, de passants ainsi que de personnes qui travaillent sur les projets de rénovation, comme les architectes, les élus et les associations de quartier. « *Ça fait 8 ans que j'habite le quartier*, explique Mariam Dramé, membre active du Conseil de la Jeunesse. *Alors, quand j'ai entendu parler de ce projet de tournage, j'ai tout de suite dit "Oui". Tous les samedis, on se retrouve entre amis autour de la grande tête, place René Cassin. Les Halles, j'y ai mes repères, mes habitudes. C'est important de garder une trace de tout ça et de pouvoir dire à l'architecte ce qu'on pense du réaménagement. Mais je comprends qu'entre ceux qui veulent en faire un terrain de foot et ceux qui préfèrent un espace de hip-hop, il va d'abord falloir qu'on se mette d'accord. L'architecte, lui, a plutôt l'intention d'en faire un lieu de repos !* » Une projection sera proposée aux habitants du 2^e salle Jean-Dame au début du printemps.

activité sociale dans l'arrondissement. Pour devenir membre, seule la volonté d'agir suffit. « *L'idée consiste à accompagner les jeunes à participer à la vie municipale de leur arrondissement. C'est un relais entre les jeunes et les élus. Un outil pour leur permettre de*

s'investir dans des projets collectifs et citoyens. Un terrain d'apprentissage de la vie collective et d'éducation à la citoyenneté, basé sur les principes de l'éducation populaire », précise Pierre Delotte, animateur très actif du Conseil de la Jeunesse du 2^e. Pour résumer,

trois grandes missions animent cet organisme : interpellier les élus, être consulté par eux, monter des projets à but citoyen. Loin de faire de la figuration, ces politiciens en herbe interviennent sur tous les fronts. En témoigne ce film qu'ils ont entrepris de tourner sur la rénovation du quartier des Halles : leur façon a eux de s'exprimer sur ce projet (voir encadré p. 9). Ils sont aussi en passe d'obtenir « leur » skate park. Depuis la première demande déposée en 2006, accompagnée d'une pétition de plus de 600 signatures, plusieurs rencontres ont été organisées avec la mairie. Résultat : Jean-Paul Maurel va faire aménager, rue Léon Cladel, un skate parc composé de trois équipements (bancs, rampe, barres de slide) qui s'intégreront bien avec l'architecture haussmannienne, notamment grâce au choix des matériaux. Pour l'instant, une solution temporaire a été trouvée en permettant aux jeunes de faire du skate librement dans cette rue fermée à la circulation uniquement bordée de bureaux et de parkings.



Venez faire partager vos passions littéraires à l'occasion de Circul'livre !

Un foisonnement d'initiatives

Parallèlement à ces incursions dans le monde politique, un adolescent du Conseil de la Jeunesse du 2^e a eu la chance de s'envoler pour le Japon, afin de représenter ses collègues à la Conférence internationale des Jeunes sur l'Environnement, organisée en août 2007 pour célébrer les 10 ans de l'adoption du protocole de Kyoto. De même, des jeunes ont pu assister à une séance de questions au gouvernement

à l'Assemblée nationale. Ils ont aussi participé au Sidaction dans le Forum des Halles, à la Fête de la musique place du Trocadéro, à l'opération « jeunes relais » du planning familial ou encore à la journée « Effervescentre » de promotion des associations du centre de Paris. Autant de manifestations qui vont être reconduites en 2009, ce dont se félicite Anne Sabourin, toute jeune conseillère d'arrondissement chargée – à 24 ans – de la jeunesse : « Je suis entrée au conseil municipal, séduite par la démarche politique de la Ville de Paris qui permet aux jeunes d'acquérir une autonomie. Et ce, tant dans les domaines du logement que du travail. À mes yeux, les Conseils de la Jeunesse sont une façon de parvenir à cette autonomie sur le plan intellectuel. Ce qui est tout aussi essentiel. » Autonomie citoyenne, démocratie locale, vie associative : de ce point de vue, le 2^e arrondissement a terminé l'année 2008 en pleine forme. L'élan est donné pour 2009, avec une proposition adressée à tous : participez !

2 questions à... Florence Ribard

« Pour une meilleure qualité de vie »

Quels projets souhaitez-vous mettre en œuvre dans l'arrondissement ?

Mon action consiste à écouter les associations, à faire appel à elles et à les aider à réaliser leurs projets. Le Journal officiel recense environ 5 000 associations dans le 2^e. Certaines y sont juste domiciliées. D'autres, entre 600 et 800, y exercent leurs activités, avec souvent un service proposé aux habitants. Je souhaiterais mieux les faire connaître,

en réalisant une sorte de guide ou d'annuaire, permettant de mettre en valeur leurs actions qui viennent améliorer la qualité de vie dans le 2^e.

Cela est-il facile dans le contexte actuel ?

Effectivement, le gouvernement fait le choix de sacrifier ce secteur économique, avec pour conséquences la baisse des crédits pour la formation des bénévoles ou les emplois aidés, qui fragilisent l'action comme le fon-



Florence Ribard,
conseillère d'arrondissement
chargée de la Vie associative

ctionnement des associations. Face à ce désengagement, la Ville de Paris, quant à elle, fait le choix de continuer à aider ce secteur, dans la mesure de ses moyens.

VERTS

Bonne année d'espoir, de combativité et de solidarité

La fin de l'année 2008 a été marquée par la faillite du système financier libéral dont les conséquences économiques et sociales commencent à peine à se faire sentir. Les plus démunis, ceux qui n'ont pas d'emploi stable ou vivent dans la précarité, sont les premiers touchés. Mais si la crise perdure elle risque d'atteindre les « classes moyennes » dont le salaire suffit déjà parfois, à peine, à boucler les fins de mois et dont les conditions de travail et de déplacement ainsi que les droits sociaux se dégradent peu à peu. Cet appauvrissement général, ajouté au durcissement tous azimuts du gouvernement, porte en lui le risque d'un éclatement de la solidarité nationale, et de la société dans son ensemble. Dès lors, posons-nous la question. Sommes-nous des consommateurs en mal de « pouvoir d'achat », ou des citoyens voulant un « niveau de vie » acceptable et en droit de bénéficier de services publics de la santé, de l'éducation, des transports, qui prennent en compte le développement humain plutôt que la croissance économique ? Pour que nos enfants ne nous accusent pas de leur avoir laissé un monde en ruine, basé sur l'égoïsme et la peur des autres, une société toujours plus inégalitaire et violente, souhaitons-nous, à défaut d'une « bonne et heureuse année », de garder espoir, combativité et, surtout, une indéfectible solidarité. **Le groupe des élu(e)s Verts.**

PS

Pour les socialistes, le dimanche doit rester libre !

En s'attaquant au repos dominical des Français, le gouvernement porte non seulement un nouveau coup aux droits des salariés mais il va aussi affaiblir l'activité des commerces de proximité. Ainsi, et pour le centre de Paris, cette réforme du code du Travail – même limitée – est particulièrement dangereuse pour l'activité des marchés ou des petits commerces ouverts le dimanche matin. L'avantage qui serait alors octroyé à la grande distribution pourrait faire disparaître plus de 100 000 emplois dans le commerce de proximité et l'artisanat de centre-ville. Pour les salariés, ce qui est proposé comme du volontariat pour tous, se transformera rapidement comme un devoir pour chacun : à terme, le dimanche sera payé et obligatoire comme les autres jours. Pour les socialistes, la visite au supermarché ne peut pas remplacer les réunions familiales, la convivialité, les activités associatives, culturelles ou de quartier régulièrement pratiquées le week-end. Le dimanche doit rester libre !

S. Wiewiorka, P. Schapira, M. des Gayets, R. Bernard, F. Ribard et L. Bureau – www.elusps-paris2.net – contact@elusps-paris2.net

PC

Meilleurs vœux !

En cette période de fêtes, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour 2009. Cette année encore, les communistes du 2^e arrondissement seront à vos côtés, pour soutenir vos luttes, encourager les projets solidaires et continuer à promouvoir un nouveau modèle de développement à tous les niveaux. La crise que nous connaissons actuellement démontre à quel point il est nécessaire de proposer des alternatives à ce système et à la politique de la droite qui, au mépris de l'intérêt général, ne profitent qu'à une minorité et dégradent nos conditions de vie à tous... Ces alternatives, nous souhaitons les construire avec vous, en partant de vos préoccupations, de vos aspirations. Nous voulons les porter et les défendre dans les institutions et dans les luttes. Telle est notre posture pour l'année à venir. S'il y avait une bonne résolution à prendre pour 2009, ce serait celle-ci : prenons la parole, mobilisons-nous pour transformer cette société et ne laissons pas les tenants actuels du pouvoir le faire pour nous !

Anne Sabourin, conseillère du 2^e arrondissement.

UMP

2009 doit être une année profitable pour les habitants du 2^e

Il est de tradition, début janvier, de formuler des vœux pour ceux qui nous sont chers. Vous me permettrez donc d'espérer pour les habitants de notre arrondissement que leur vie quotidienne soit sensiblement améliorée par les actions et décisions que nous prendrons, cette année, en Conseil d'arrondissement. Dans cet état d'esprit, je propose qu'une grande concertation soit ouverte auprès de la population et des Conseils de quartiers sur le devenir du Palais Brongniart, alias le Palais de la Bourse. Depuis plus de 20 ans, cet immense bâtiment de 18 000 m² a cessé d'être le temple du capitalisme français. Aujourd'hui, il est souvent livré aux courants d'air et surtout d'aucune utilité pour les riverains. Pourtant les projets ne manquent pas et les associations sportives et culturelles rêvent à l'idée de pouvoir investir autant de places disponibles au cœur de Paris. D'ici à la fin de l'année, la Ville doit décider de la future utilisation de cette structure. Alors, ensemble, mobilisons-nous pour que des actions culturelles ou sportives puissent trouver une place dans cette immense structure rendue disponible. Bonne et heureuse année à tous.

Christophe Lekieffre – 06 60 95 33 17 ou lekieffre.christophe@free.fr.

→ Vous êtes **propriétaire d'un appartement ?**

Louez solidaire et sans risque avec la Mairie de Paris !



La location en toute tranquillité

- Garantie du paiement de l'intégralité des loyers et des charges locatives.
- Votre appartement occupé toute l'année.
- Contrôle régulier de l'entretien de l'appartement et à l'expiration du bail.
- Libre jouissance de votre bien au terme du bail.

Pour tout renseignement sur le dispositif **Louez solidaire et sans risque**, contactez **HABITAT & DÉVELOPPEMENT ÎLE-DE-FRANCE**

au **N° Vert 0 800 50 05 45** ou **www.logement.paris.fr**